



FONDATION CANADIENNE POUR L'INNOVATION

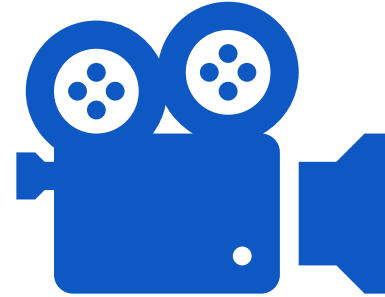
# Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques

SESSION D'INFORMATION

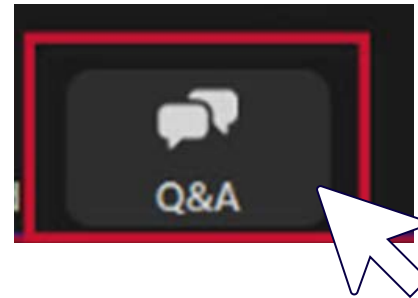
28 septembre 2021

# Détails administratifs

- Séance enregistrée



- Questions





# Ordre du jour

- Priorités du gouvernement du Canada en matière de biofabrication et des sciences de la vie
- Aperçu du concours FIRSB
  - Objectifs du concours
  - Budget du concours
  - Admissibilité
  - Échéancier du concours
  - Processus de soumission
  - Critères d'évaluation
  - Comité d'évaluation stratégique
- Questions

# La Stratégie en matière de biofabrication

1

Une gouvernance forte et coordonnée

Permettant une prise de décision rapide, éclairée par des experts ; et, pour garantir que nos investissements ont un impact maximal.

2

Établir une base solide en renforçant les systèmes de recherche et la filière de talents

Qu'il s'agisse d'établissements d'enseignement postsecondaire, d'hôpitaux de recherche ou de scientifiques canadiens, nous soutenons les éléments fondamentaux nécessaires à un écosystème des sciences de la vie sain. Après tout, il ne sert à rien d'avoir une usine à la fine pointe de la technologie si nous n'avons pas les gens et le talent pour la faire fonctionner.

3

Favoriser la croissance des entreprises en redoublant d'efforts dans les domaines de force existants et émergents

Nous continuerons à soutenir les solutions faites au Canada par l'entremise du Fonds stratégique pour l'innovation afin de reconstruire le secteur. Nous disposons d'une solide réserve de projets à travers le pays qui créeront des milliers de bons emplois pour les Canadiens tout en comblant les principales lacunes de notre chaîne d'approvisionnement en biofabrication.

4

Renforcer les capacités publiques

Tirer parti de la nouvelle capacité du Conseil national de recherches Canada, notamment de son nouveau Centre de production de produits biologiques. Grâce à cette nouvelle installation construite plus tôt que prévu, nous serons en mesure de produire des vaccins pour tout ce que l'avenir nous réserve.

5

Favoriser l'innovation en assurant une réglementation de classe mondiale

Enfin, cela fera du Canada une destination plus attrayante pour les entreprises de premier plan dans le domaine des sciences de la vie qui souhaitent s'établir et se développer. Dans l'ensemble, ces mesures nous aideront à développer un secteur national des sciences de la vie solide et compétitif, et à faire en sorte que le Canada soit prêt à faire face à de futures pandémies ou autres urgences sanitaires.

**Budget de 2021**  
\$2,2 milliards de dollars à la mise en œuvre de la stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie

- **500 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2021-2022, pour la Fondation canadienne pour l'innovation, afin de répondre aux besoins en capital et en infrastructure bioscientifiques des établissements postsecondaires et des hôpitaux de recherche.**
- 250 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2021-2022, pour que les organismes subventionnaires fédéraux de la recherche créent un nouveau fonds de recherche biomédicale tripartite.
- 250 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, pour la création d'un fonds pour les essais cliniques des Instituts de recherche en santé du Canada.
- 59,2 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, pour permettre à la Vaccine and Infectious Disease Organization (VIDO) de développer ses vaccins expérimentaux et d'agrandir ses installations à Saskatoon.
- 92 millions de dollars sur quatre ans, à partir de 2021-2022, à adMare BioInnovations afin de soutenir la création d'entreprises, la mise à l'échelle et les activités de formation dans le secteur des sciences de la vie.
- 45 millions de dollars sur trois ans, à partir de 2022-2023, au Réseau de cellules souches en vue de soutenir la recherche sur les cellules souches et la médecine régénérative.
- 1 milliard de dollars sur sept ans, à partir de 2021-2022, par l'entremise du Fonds stratégique pour l'innovation.



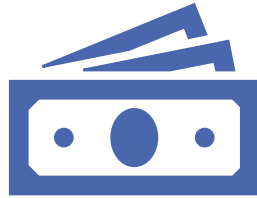
# Objectifs du concours

## OBJECTIFS

- Répondre aux **besoins immédiats** des établissements postsecondaires et des hôpitaux de recherche affiliés pour des infrastructures pouvant les **préparer à des pandémies et leur permettre de répondre aux menaces émergentes en matière de santé**, conformément à la *Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie du Canada*;
- Contribuer à la **création de liens étroits** entre les communautés de recherche de différents milieux, y compris celles des laboratoires gouvernementaux, et les utilisateurs et utilisatrices des résultats de la recherche dans tous les secteurs;
- Créer un environnement capable **d'attirer et de former du personnel hautement qualifié** correspondant aux besoins du secteur de la biofabrication et des sciences de la vie.



# Budget du concours



**115M \$**

**Financement  
d'infrastructures**

Contribution maximum de la  
FCI = 60%

Coût minimal du projet: \$3M



**34,5M \$**

**Fonds  
d'exploitation des  
infrastructures**

FEI doit être attribué  
directement et uniquement  
aux projets financés dans le  
cadre de ce concours.



# Projets d'infrastructure admissibles



Renouvellement des installations de **niveau de confinement 3 et 4**

Seulement les installations de niveau de confinement 2 ou 2+ essentielles au fonctionnement des installations de niveau de confinement 3 ou 4 sont admissibles



Renouvellement des installations pour **gros animaux**

Les installations pour petits animaux (rongeurs, furets, etc.) ne sont pas admissibles



Construction de nouvelles installations de niveau de confinement 3 uniquement en cas de remplacement/consolidation de capacités existantes (option la plus économique)



Les propositions de construction de nouvelles installations de niveau de confinement 4 seront examinées à **titre exceptionnel**





# Critères d'admissibilité

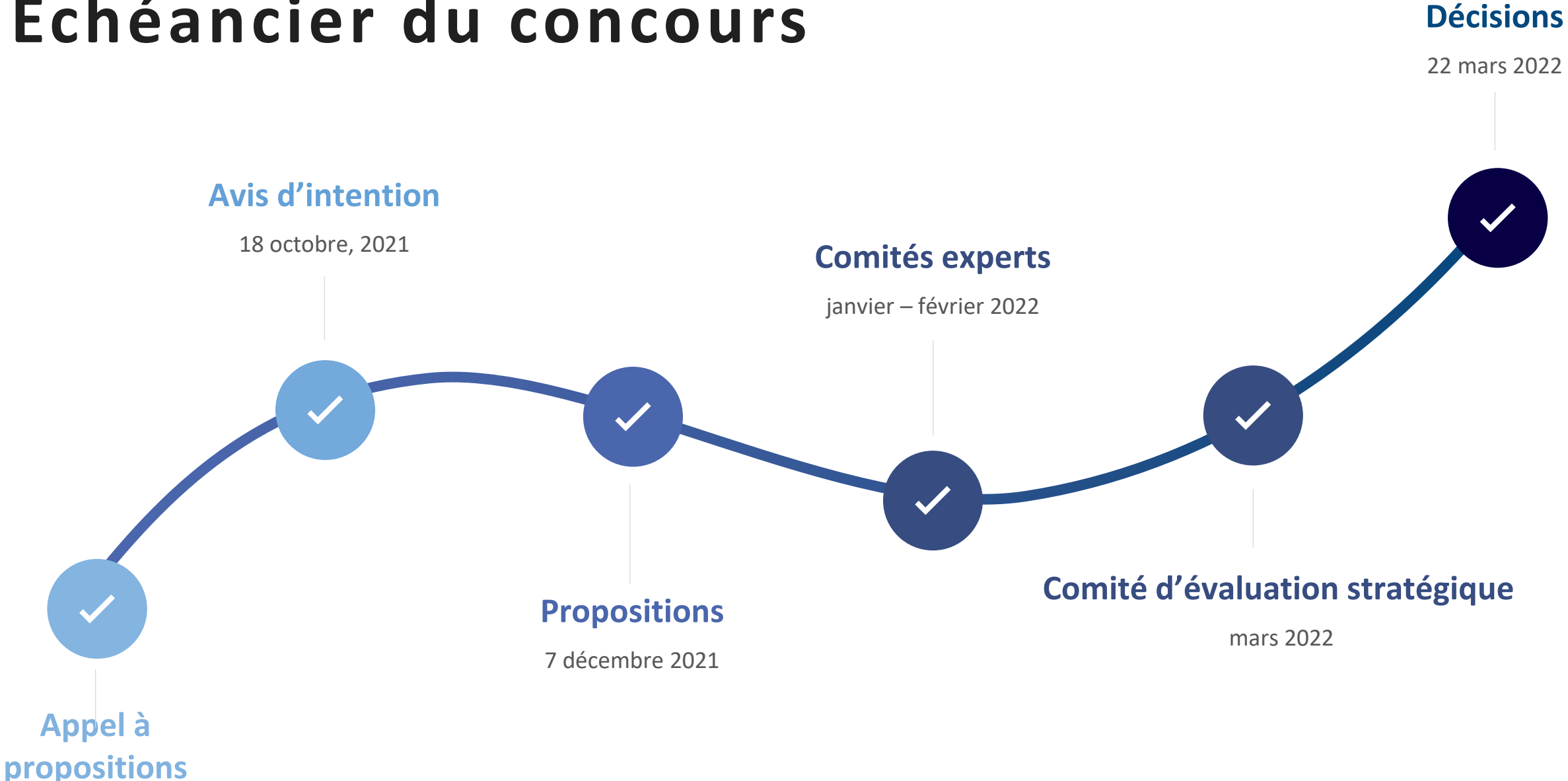
Les installations doivent servir à fournir de l'équipement, des services, des ressources et du personnel scientifique et technique hautement spécialisés pour effectuer un large éventail de recherches relatives aux menaces pour la santé humaine

Les installations doivent disposer d'une structure de gestion et d'une politique d'accès afin que plusieurs groupes de recherche puissent l'utiliser

Les dépenses et les contributions en nature relatives à l'infrastructure de recherche doivent avoir été engagées ou reçues après le 19 avril 2021.

L'infrastructure financée dans le cadre de ce concours doit être située au Canada.

# Échéancier du concours



21 septembre 2021

# Processus de soumission en deux étapes

Étape 1  
(obligatoire, pour usage interne)

Avis d'intention

SGCF



Étape 2

Proposition

SGCF





# Avis d'intention

## SECTIONS

- Information sur le projet
- Sommaire en langage clair
- Équipes de recherche
- Description du projet
- Établissements partenaires
- Évaluatrices ou évaluateurs suggérés

## NOTE:

Le SGCF remplit automatiquement la proposition à partir des renseignements fournis dans les sections suivantes de l'avis d'intention:

- Information sur le projet
- Établissements partenaires
- Équipes de recherche
- Évaluatrices ou évaluateurs suggérés





# Proposition

## MODULES

- Description du projet →
- Renseignements financiers
- Évaluateurs suggérés

- Information sur le projet
- Sommaire en langage clair et résumé du projet (PDF Max 3 pages)
- Équipes de recherche
- Autres utilisatrices et utilisateurs
- Établissements partenaires
- Ressources financières pour l'exploitation et la maintenance
- Critères d'évaluation (PDF)
- Pièces jointes au projet





# Proposition

## MODULES

- Description du projet
- Renseignements financiers
- Évaluateurs suggérés



- Coût des articles individuels
- Plans de construction ou de rénovation (s'il y a lieu) PDF
- Contributions des partenaires admissibles
- Utilisation de l'infrastructure
- Aperçu du financement du projet d'infrastructure

# Nombre maximal de pages

Le nombre maximal de pages dépend du montant demandé à la FCI

---

Montant total  
demandé à la FCI

Nombre maximal de pages

**$\leq 10$  million \$**

**30 pages**

**$> 10$  million \$**

**35 pages**

# Critères d'évaluation

EXCELLENCE EN RECHERCHE

ÉQUIPES DE RECHERCHE

AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ À POUVOIR RÉPONDRE AUX  
MENACES ÉMERGENTES POUR LA SANTÉ HUMAINE

COLLABORATIONS ET PARTENARIATS

PÉRENNITÉ

RETOMBÉES PRÉVUES



1

## EXCELLENCE EN RECHERCHE

Les activités de recherche réalisées dans l'installation de bioconfinement, ou dans une installation pour animaux qui y est rattachée, sont concurrentielles à l'échelle internationale et conformes aux priorités du Canada. L'installation a fait la preuve de son excellence en recherche.



2

## ÉQUIPES DE RECHERCHE

Les équipes diversifiées de chercheurs et chercheuses qui utilisent l'installation possèdent l'étendue de l'expertise nécessaire pour mener à bien les activités proposées.





3

AMÉLIORATION DE LA  
CAPACITÉ À POUVOIR  
RÉPONDRE AUX MENACES  
ÉMERGENTES POUR LA SANTÉ  
HUMAINE

L'infrastructure demandée est nécessaire pour améliorer la capacité du Canada à répondre aux pandémies et aux menaces émergentes pour la santé humaine, et elle convient aux activités proposées

4

## COLLABORATIONS ET PARTENARIATS

L'infrastructure demandée renforcera la collaboration entre les universités et des partenaires du secteur industriel, d'organismes à but non lucratif et du secteur public

5

PÉRENNITÉ

L'installation est utilisée, exploitée et maintenue de manière optimale tout au long de sa vie utile. Elle adopte les pratiques de gestion de ses opérations et d'atténuation des risques les meilleures, notamment par rapport à la sécurité de la recherche, la cybersécurité et la gestion des données

6

## RETOMBÉES PRÉVUES

L'équipe et ses partenaires ont un plan bien défini pour transférer les résultats de leurs travaux de recherche et développement technologique. De plus, l'installation permettra d'attirer et de former du personnel hautement qualifié pour répondre aux besoins du secteur de la biofabrication et des sciences de la vie.

# Pièces jointes au projets



GESTION DES DONNÉES



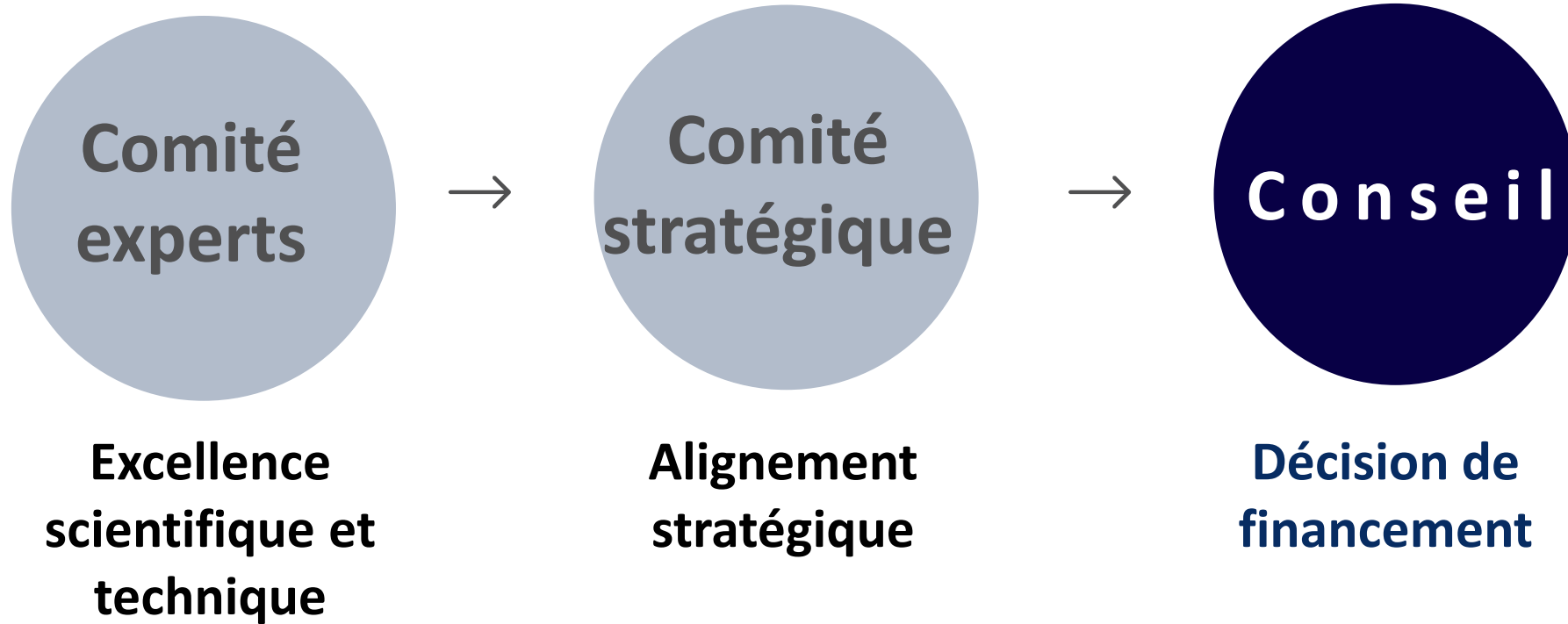
CYBERSÉCURITÉ



SÉCURITÉ DE LA  
RECHERCHE



# Processus d'évaluation



# Comité d'évaluation stratégique



- 1** Recommander des projets qui poursuivent les mêmes objectifs stratégiques que la Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie du Canada et que d'autres formes d'investissement connexes
- 2** Évaluer qu'il y ait d'autres retombées pour le Canada
- 3** Recommander le montant que la FCI devrait consacrer à chaque proposition

---

Questions?

---

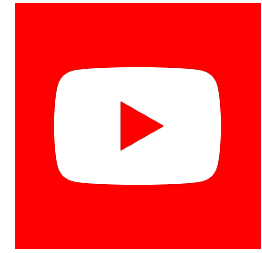
# Rester en contact



**InnovationinCanada**



**@InnovationCA**



**InnovationCanada**



**BRIF-FIRSB@innovation.ca**

